

ACCORD CADRE OTT : SUD VOUS RE-CONSULTE LE 13 NOVEMBRE

L'accord cadre OTT représente une régression indéniable pour nos conditions de travail. Il sert une politique de baisse des effectifs, parachevant l'édifice néfaste entamé avec *Excello*. **Voilà la position de SUD !**

Le décalage des horaires, le resserrement des plages et l'introduction de samedis obligatoires ne sont pas du goût de beaucoup d'entre nous, particulièrement celles et ceux qui n'habitent pas près du Centre, et devront donc rejoindre la cohorte bucolique des périphériques bouchonnés...

Depuis la consultation de juin 2018 où vous vous êtes exprimés à 93% contre la signature, **SUD a respecté votre décision : on ne signe pas !**

Déconcertée, la Direction a alors brandi les armes du chantage, en sortant de sa poche une décision unilatérale encore pire pour l'équilibre vie privée/vie professionnelle, histoire de braquer nos regards vers un chiffon rouge. FO s'est empressé de signer l'accord initial, rompant le front syndical, tuant dans l'œuf la lutte, puis dénigrant le respect de la consultation de juin dernier (...), et allant même jusqu'à expliquer que les délais de signature (4 octobre) étant dépassés, il serait trop tard !!!

A SUD, nous voyons les choses autrement : votre intérêt passe au-dessus des dissensions syndicales ou des opportunités électoralistes. **Si nous ne vous consultons que maintenant, c'est pour 3 raisons :**

1/ SUD avait fait modifier le texte de l'accord au Comité technique du 4 octobre. Comment signer un accord différent sans vous consulter ?

2/ Nous n'avons reçu le texte définitif qu'à la mi-octobre. Il nous fallait le temps de discuter et prendre des décisions avec notre section syndicale.

3/ Nous ne laisserons pas dicter le tempo par une Direction qui dégage une décision unilatérale à la moindre anicroche. C'est aussi ça le syndicalisme de lutte !

Face à ces turpitudes, nous avons consulté nos adhérent-es : le constat est mitigé et partagé. Cela reste un accord moins-disant. Cela reste la stratégie que nous combattons depuis des années. Mais nous ne pouvons nous permettre de scléroser vos avis, vos évolutions dans la réflexion ou la décision. Surtout que les négociations sur les accords métiers continueront jusqu'en mars, et permettront d'amender des dispositifs contenus dans l'accord cadre OTT. Par respect pour l'Unité syndicale, nous avons informé la CGT et la CFDT de notre démarche dans ce qui devra être la dernière consultation. Nous vous appelons à voter :



LE MARDI 13 NOVEMBRE, de 9h à 17h

Possibilité de procuration avec un papier libre signé

1^{er} ETAGE PALIER A

Si vous votez majoritairement POUR, nous signerons et continuerons de batailler avec les mêmes valeurs et la même détermination pendant la négociation de l'accord métiers !

Quant aux fameux « délais de signature » : si le personnel le veut, nous prendrons nos responsabilités en signant. Si la Direction refuse, elle assumera ses propres responsabilités en passant en force...

Si vous votez majoritairement CONTRE, nous ne signerons pas et vous appellerons à construire ensemble le rapport de force et la lutte contre les deux accords !